



Paris, le mardi 7 juillet 2026

Le Conseil d'administration de la SETF entérine son budget 2026 et prépare 2027

Approbation du budget 2026

Le Conseil d'administration a approuvé le budget 2026 de la SETF, construit sur la base d'un excédent net du PMU de **673 M€**, conformément au budget adopté par le Conseil d'administration du PMU le 30 juin 2026. Dans un contexte de forte baisse des ressources, le budget 2026 prévoit un **résultat net déficitaire de 26,2 M€**, contre un résultat positif de 14,7 M€ en 2025, tout en intégrant **16,5 M€ d'économies** par rapport au budget 2025.

Les administrateurs ont réaffirmé que l'ensemble des décisions qui seront prises continueront d'être guidées par un **objectif prioritaire : préserver les encouragements**, qui constituent la raison d'être de la SETF et le fondement du modèle des courses au trot. Dans cette perspective, ils ont également rappelé que les réserves constituées depuis 2019 pourront, si nécessaire, être mobilisées afin de contribuer au maintien des encouragements.

Préparation du budget 2027 et poursuite des travaux de transformation

Le Conseil d'administration a par ailleurs lancé le cycle budgétaire 2027, dans un contexte marqué par la poursuite des échanges entre les sociétés mères et le PMU autour du **PMT PMU 2030**, dont les travaux se poursuivent.

Les administrateurs ont également validé le compte rendu du séminaire des 24 et 25 juin, consacré à l'**identification de leviers de transformation**, de **maîtrise des charges** et de **développement**. Les axes de travail retenus feront l'objet d'instructions complémentaires au cours de l'été, avant une présentation des propositions au Conseil d'administration de septembre.

Le Conseil d'administration s'est également prononcé en faveur de travaux d'agencement qui permettront de moderniser les espaces hospitalités de Paris-Vincennes. Ces nouveaux espaces, qui constituent une **première étape** dans le projet de **modernisation de l'hippodrome** dans le cadre du renouvellement de la concession, devraient être prêts à accueillir du public à l'automne prochain.

Modifications réglementaires et échanges sur les statuts

Par ailleurs, les administrateurs ont adopté en séance une modification du règlement du Livre généalogique 2027 du Trotteur Français, validé par la commission dudit livre. Ils ont enfin échangé sur les propositions de modification des statuts, du règlement intérieur et du code électoral effectuées par le groupe de travail issu du Comité. Les propositions de modifications seront présentées en septembre prochain.